



CHIFFRES ANNEE 2016

AVANTAGES FISCAUX

Revenus de 2016

1. Non majoration du bénéfice de 25 % pour les adhérents d'un Centre de Gestion.
2. Réduction d'impôt pour frais de comptabilité de 2/3 du montant des dépenses dans la limite de **915 €** pour les adhérents au réel simplifié sur option.
3. La déduction intégrale du salaire du conjoint pour l'année.

COTISATION

Elle est de **195 € HT (*)** pour l'année en cours. Un droit d'entrée de **69 € HT** est demandé lors de la première adhésion.

Les informations et la majorité des formations sont comprises dans ce montant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : M. CHEMINOT Dominique
- 11 membres Experts Comptables
- 6 membres Adhérents
- 1 représentant de la Chambre de Commerce des Hautes-Alpes

Au 1^{er} janvier 2016, le CGA AS c'est :

- Près de 3 200 adhérents
- Environ 100 journées de formations

(*) La cotisation est fixée chaque année par le Conseil d'Administration pour l'exercice du 1^{er} Juillet au 30 Juin.